



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Département de l'environnement

Luxembourg, le **3 MAI 2017**

**Service central de législation**  
**Monsieur Fernand Etgen**  
**Ministre aux Relations avec le Parlement**

**Objet :** Question parlementaire n°2889

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire n°2889 de l'honorable député Monsieur André Bauler tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Environnement,

  
Carole Dieschbourg

## Réponse de la Ministre de l'Environnement à la question parlementaire n°2889 du 3 avril 2017 de l'honorable député Monsieur André Bauler

La loi modifiée du 10 août 1993 relative aux parcs naturels énumère dans son article 2 les objectifs d'un parc naturel :

- La conservation et la restauration du caractère et de la diversité du milieu naturel, de la faune et de la flore indigènes ;
- La sauvegarde de la pureté de l'air et des eaux ainsi que de la qualité des sols ;
- La conservation et la restauration du patrimoine culturel ;
- La promotion et l'orientation d'un développement économique et socio-culturel ;
- La promotion et l'orientation d'activités de tourisme et de loisirs.

Les activités et actions des parcs naturels sont cadrées par leurs études détaillées constituant des plans décennaux. Les projets concrets et les budgets des parcs naturels dans le contexte de la conservation et la restauration du patrimoine culturel diffèrent en fonction des besoins de la région.

Un projet phare des communes du Parc naturel de la Haute-Sûre déclarée le 6 avril 1999 par règlement grand-ducal constitue l'ancienne draperie à Esch-sur-Sûre. Depuis sa remise en état, elle abrite le siège du Parc naturel, un centre d'information, une exposition interactive et un musée de la draperie. Le Parc naturel y présente régulièrement de l'artisanat moderne dans des espaces jadis réservés à la fabrication traditionnelle de textiles. En outre le Parc naturel s'engage dans l'organisation et la promotion d'événements culturels comme par exemple le *Maart & Musik*, le *Water-Art Festival* ou le *chemin des sculptures*. Actuellement, le Parc naturel de la Haute-Sûre est partenaire dans le projet « Land of Memory » cofinancé par des fonds européens (Interreg Grande Région) qui vise à rassembler les versants de la Grande Région pour témoigner des événements de l'histoire qui ont mené à la construction de l'Union européenne et de faire perdurer le message d'unité véhiculé à l'issue des deux guerres mondiales. Dans le cadre de ce projet il est notamment prévu de valoriser les vestiges de guerre qui se trouvent au Schumans'Eck.

Deux projets récents du Parc naturel de l'Our, créé par le règlement grand-ducal du 9 juin 2005, sont :

- La valorisation du *Sentier des Passeurs* à Troisvierges (circuit thématique et film). Au centre de ce projet se trouvent les fuites des résistants luxembourgeois et des réfractaires à l'enrôlement de force vers la Belgique pendant les dernières années de guerre.
- La réanimation de la voie postale « Tour et Taxis » à Asselborn/Wincrange (visites guidées et offres touristiques). Le projet met en valeur la route postale qui traversait la région au 16e et 17e siècle avec les anciens relais postaux à Asselborn et à Arzfeld (D).

Le Parc naturel du Mëllerdall, déclaré par règlement grand-ducal du 17 mars 2016 vient de s'engager dans le projet « Pierres sèches – les murs en pierres sèches dans la Grande Région, protection, restauration et valorisation d'un patrimoine à haute valeur naturelle et paysagère » (cofinancement par Interreg Grande Région). L'objectif du projet est de

remettre en valeur et de sauvegarder la maçonnerie en pierre sèche qui consiste en l'assemblage de pierres naturelles, sans mortier ni d'autres liants, est utilisée pour la construction de murs de haute stabilité.

Les Parcs naturels établissent annuellement un rapport sur leurs activités lequel est distribué à grande échelle et publié sur leurs pages web respectifs.